

AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NO 424-24 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 385-21 SUR LA GESTION CONTRACTUELLE ET ABROGEANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 389-21

Le projet de règlement vise notamment à modifier les conditions d'octroi de contrats de gré à gré ainsi que la rotation des fournisseurs.

Le projet de règlement a fait l'objet d'un dépôt lors de la séance extraordinaire du 11 novembre, tel que spécifié à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*.

Le projet de règlement peut être consulté sur le site internet de la municipalité à l'onglet *Règlements*, à la rubrique *Règlements à l'étude*, ou au bureau de la municipalité aux heures d'ouverture.

Certificat de publication

Je soussigné Vincent Rolland, certifie que j'ai publié l'avis ci-annexé par affichage à la mairie et par insertion sur le site Internet de la Ville de Lac-Sergent le 12 novembre 2024.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 12^e jour de novembre 2024.

Vincent Rolland, directeur général et greffier